

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 novembre 2013

PLFSS 2014 - (N° 1552)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS160

présenté par
M. Paul, rapporteur

ARTICLE 29 BIS

A la troisième phrase, après le mot :

« financières »,

insérer les mots :

« d'accès aux soins ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.